Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 7 chaouel 1440
11 juin 2019

N° 62

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2418**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2418**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2420**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2423**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2423**
Avis aux créanciers..... **2431**
Convocations
Sociétés anonymes **2431**
Sociétés à responsabilité limitée **2443**
Autres sociétés **2443**
Divers
Avis au public..... **2444**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société Nationale de Cellulose et de papier ALFA..... **2445**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés anonymes

Création d'un Groupement de Développement Agricole

Nom du GDA : EL - khalenj.

Siège : Taberdagua - Nefza.

Zone d'intervention : Maktâa Hadid Henchir Bouzenna - Nefza Est.

Secteur d'activité & objectif : pour la valorisation des produits aromatiques et médicinales et apiculture biologique.

N° de Dépôt et autorisation : autorisation gouvernorat de Béja n°252 du 11-3-2019.

Président : Soltani Brahim.

Trésorier : Souilhi lmed.

2019J00069SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'Information relative à une augmentation du capital

LES GRANDS ECRANS DE TUNIS CITY

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 Dinars Tunisiens

Siège social : Rue du Lac Tana Les Berges du Lac, 1053 Tunis

I.U. : 1510267Y

L'assemblée générale extraordinaire en date du 29 mars 2019 a décidé l'augmentation du capital social pour le porter de 3.000.000 dinars divisé en 3.000.000 actions d'un (1) dinars chacune à 4.650.000 dinars soit 4.650.000 actions de même valeur nominale.

Dépôt provisoire du PV : Une copie du PV de l'AGE tenue le 29 mars 2019 a été déposée au greffe du tribunal de première Instance de Tunis le 22 mai 2019 sous le n°AC01812019.

Nombre d'action à souscrire : 1.650.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à la valeur nominale d'un (1) dinar par action soit un million six cent cinquante mille (1.650.000) dinars et à libérer en totalité lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 1 dinar

Avantages particuliers : néant

Conditions d'admission aux assemblées générales et exercice du droit au vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter et bénéficient d'un nombre de voix légal au nombre d'actions détenues, chaque action donne droit à une voix.

Répartition résultat : Le bénéfice net sera réparti conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales.

Dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription qui éventuellement seront souscrits par les autres actionnaires seront déposés au compte indisponible n°11 003 0003063 081 7808 22 ouvert à l'Union Bancaire du Commerce et de l'Industrie (UBCI), Agence 1, Place Pasteur, 1002, Tunis.

Délais de souscription : La souscription sera effectuée pendant les 15 jours qui suivent la parution de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription Intégrale.

2019402221SANB2

Transfert du siège social

Société ARDIA

SA au capital de 480 000 Dinars

IF : 925641 W A M000

RC : N°B2433052005

En vertu d'une décision du conseil d'administration en date du 4 Janvier 2019 enregistrée à la recette des finances d'Ariana le 3/4/2019 sous le n°19802346 Quittance n°45869 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 31/5/2019 sous le n°201926887, le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante :

Zone Industrielle de Chotrana II - Rue Newton 2088 Ariana.

2019402227SANB2

ARDIA Société anonyme

Au capital de 480 000 Dinars

IF : 925641 W A M000

RC : N°B2433052005

Siège social : Zone Industrielle de Chotrana II Raoued La Gazelle 2083

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ARDIA en date du 5 Mars 2019, enregistré à la recette des finances d'Ariana le 3/4/2019 sous le n°18702341, quittance n°45872 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 31 mai 2019 sous le numéro 201926887, il a été décidé de :

1. Modifier la raison sociale comme suit :

- Ancienne raison sociale : ARDIA

- Nouvelle raison sociale : Actia Engineering Services En conséquence l'article trois des statuts est modifié comme suit :

Article trois (nouveau) : La dénomination sociale est ACTIA ENGINEERING SERVICES.

2. Créer un établissement de la société à Sfax.

2019402228SANB2

Notice d'augmentation de Capital Wallys Car SA

Siège social : 4, Rue Erroumi 2070 La Mana Tunis

MF : 944336 W

Capital social : 4.000.000 Dinars

Objet social : L'étude, la conception de véhicules automobiles, la construction des automobiles.

Dépôt : le dépôt provisoire du procès-verbal de l'AGE en date de 25/5/2019 enregistré à la REAS, Tunis le 31/5/2019 sous le n°19503436 quittance 4334 a été effectué au Greffe du registre national des entreprises sous le n°AC01862019 le 31/5/2019 il a été décidé

l'augmentation de capital d'une somme globale de (8.000.200 Dt) composé d'un nominal de 1.230.800Dt, majoré d'une prime d'émission globale de (6.769.400 Dt), soit un prix de souscription par action nouvelle, prime d'émission inclus de (650 Dt.)

- Le Capital social sera porté de 4.000.000 Dt à 5.230.800 Dt et ce par l'émission de 12308 actions nouvelles, d'une valeur nominale de (100 Dt) chacune.

- Cette augmentation sera faite par suppression du droit préférentiel de souscription et en numéraire.

- Cette augmentation sera réservée à la société Ekuity Capital.

- Banque BTK, agence El Mourouj, RIB : 20032322230049245077.

- Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de publication de cette notice au Jort avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai de souscription.

2019402239SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Tunisienne de Collecte de Lait «SO.TU.CO.LAIT»

GROUPESFBT

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 1.000.000.000DT

Siège social : 5 Route de L'Hôpital Militaire Bab Saadoun 1005 Tunis

MF : 0893115A

Affiliation CNSS : 211613-56

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3/5/2019 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 5/5/2019 sous le n°19701981 quittance n°M045981, dont une copie a été déposée au centre du registre national des entreprises le 16/5/2019 sous le n°20193983 il a été décidée qui suit :

- Démission de Mme Binzarti Dorsaf en sa qualité de co-gérante.

- Nomination de Melle Dimassi Mejda en tant que gérante.

2019R01586SRLB2

Société Collecte de Lait «SO.CO.LAIT»

GROUPE SFBT

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 200.000,000 DT

Siège social : 5 Route de L'Hôpital Militaire Bab Saadoun 1005 Tunis

MF : 0850449L

Affiliation CNSS : 270397-58

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3/5/2019 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 5/5/2019 sous le n°19701980 quittance n° M045977, dont une copie a été déposée au centre du registre national des entreprises le 23/5/2019 sous le n°20192596 il a été décidée qui suit :

- Démission de Mme Binzarti Dorsaf en sa qualité de co-gérante.

- Nomination de Mme Dimassi Mejda en tant que gérante.

2019R01587SRLB2

Société MAISON DU MEUBLE

Matricule Fiscal : 0522661 L/A/M/000

CNSS : 160715-83

En vertu du P.V en date du 21/01/2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Zarzis le 29/01/2019, sous le numéro d'enregistrement n°19700261 Quittance n°M012052 et en vertu de contrat de cession des parts en date du 4/02/2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Zarzis le 7/02/2019, sous le numéro d'enregistrement n°191 00322 Quittance n°M015342 et de contrat de cession des parts en date du 4/02/2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Zarzis le 7/02/2019, sous le numéro d'enregistrement n°19100324 Quittance n°M015348 dont un exemplaire a été déposé auprès du Greffe du tribunal de la première instance de Médenine en date le 26/4/2019. Il a été décidé de l'augmentation du capital de 10000 DT à 30000 DT.

- Cession des parts sociales de Mme Fadhila Bouzamita (310 parts) à Achraf Bouzamita et de Mme Moghlia Bouzamita (290 parts) à Amine Bouzamita et la modification de l'article 7 du statut de la société M245

2019M00245SRLB2

Société MOUBILIA

Matricule Fiscal : 0998767 L/A/M/000

CNSS : 153377-20

En vertu du P.V en date du 21/01/2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Zarzis Le 28/01/2019, sous le numéro d'enregistrement n°19700243 Quittance n°M011538 et en vertu de contrat de cession des parts en date du 5/02/2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Zarzis le 7/02/2019, sous le numéro d'enregistrement n°191 00325 Quittance n°M015350 et de contrat de cession des parts en date du 5/02/2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Zarzis le 7/02/2019, sous le numéro d'enregistrement n°19100326 Quittance n°M015352 dont un exemplaire a été déposé auprès du Greffe du tribunal de la première instance de Médenine en date le 26/4/2019. Il a été décidé de l'augmentation du capital de 8000 DT à 36800 DT, cession des parts sociales de Mme Hayet Rebii (253 parts) à Amine Bouzamita et de Moghlia Bouzamita (207 parts) à Achraf Bouzamita, modification de l'article 9 du statut de la société et la nomination de Oussema Bouzamita en qualité de gérant de la société.

2019M00246SRLB2

Procès-verbal extraordinaire

Sté LA NOUVELLE PIECE E RECHANGE SEBRI

MF : 152690Q

Suivant procès-verbal extraordinaire, enregistré à la recette des finances Khaouarizmi Kairouan le 23/4/2019, quittance n°M041866, Enregistrement n°19701913 et suivant cession de part, enregistré à la recette des finances Khaouarizmi Kairouan le 23/4/2019, Quittance n°M041864, Enregistrement n°19701912 et suivant procès-verbal extraordinaire,

enregistré à la recette des finances Khaouarizmi Kairouan le 25/4/2019, Quittance n°M042976, Enregistrement n°1950 1966 quittance n°42976 et suivant mise à jour statut enregistré à la recette des finances khaouarizmi Kairouan le 25/4/2019, Quittance n°M042980, Enregistrement n°19701967 dont deux copies de chaque procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 31/5/2019 sous le n°201926743 :

- Cession de part de Mr Mokless Sebri au Mr Rabeh Sebri

- Accepter la démission de Mokless Sebri et nommer Mr Rabeh Sebi Nouveau Gérant

- Changement de forme juridique de la société.

2019H00123SRLB2

Liquidation de la Société Yuki Technologies

SARL au capital de 3000 DT

Siège social : 8 Rue Med Badra 5ème étage Bureau A18, Montplaisir Tunis 1053

RC : B24183222011

MF : 1219708X/A/M/000

Identifiant Unique RNE : 1219708X

Suivant PV de l'AGE des associés en date du 21 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir en date du 12 avril 2019 sous le n°19802012 Quittance n°M042747 et dont deux copies ont été déposées au niveau du RNE en date du 15/5/2019 sous le n°2019/23640. Il a été décidé :

- L'approbation des états financiers des exercices 2014 à 2017,

- Affectation des résultats déficitaires des exercices 2014 à 2017 aux résultats reportés,

- Quittance définitif et Irrévocable au gérant pour sa gestion;

- Liquidation de la société avant son terme et nomination de Mr Talel Mabrouk CIN n°06119292 comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de cette opération de liquidation.

2019402220SRLB2

Société «Groupe Pilote»

Société à responsabilité limitée

Siège social : 56, Rue Mustapha Khaznadar - Mellassine 2051 - Tunis

MF : 1603785F/A/M/000

Suivant P.V des associés enregistré à la recette des finances Cité Ezzouhour- Tunis sous n°19700240. Reçu n°M011996 en date du 26 février 2019, il a été décidé ce qui suit :

- Mlle Khouloud Ayari a cédé la totalité du 2% parts sociales qu'elle détienne dans le capital de la société «Groupe Pilote» à Mr Abdelkader Ahmed.

- Modification de l'Article 7 de statut de la Société.

- Mr Montassar Jouini a été nommé gérant de la Société «Groupe Pilote» en remplacement de Mlle Khouloud Ayari pour une période indéterminée et jouissant des pleins pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire du PV a été déposé au Centre National de Registre des Entreprises, en date du 3/5/2019 sous n°D4092019.

2019402233SRLB2

Cession de parts sociales

Nomination nouveau gérant

Sté MASS SARL

Au capital de 10 000.000 Dinars

MF : 1513889M/A/M/000

CNSS : 588397-92

Suivant PV daté du 16/4/2019 et enregistré à la recette des finances La Marsa - Tunis, le 9/5/2019 sous le numéro 19702787, quittance n°79427, déposé en double exemplaires au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D201925282 daté du 23/5/2019, il y a eu :

- Cession totale des parts sociales de Monsieur Omar El Mokhtar au profit de Madame Sihem Sahnoun,

- Nomination d'un nouveau et seul gérant Monsieur Khlil Bouhaoula pour une durée indéterminée.

2019402237SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el Médina el Jadida le 24/5/2019 sous le n°19201848, quittance n°MO39448 Mr Kamel Ben Thaoui Ben Mohamed Wertateni titulaire de la CIN n° 00590506 a vendu pour Mr Abderrahmane Ben Mabrouk Ben Abdallâh Bahjij titulaire de la CIN n° 05051572 la totalité du fonds de commerce exploité pour L'activité de restaurant situé à 23 bis avenue de France Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains du maître Missaoui Mohamed Sahbi demeurant à 19 avenue de France Ben Arous, cet avis a été publié au journal Echorouk du 30/5/2019.

2019R01565FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de route Tunis, Sfax, le 22/5/2019, n° de quittance MO59328, n° d'enregistrement 19201683, Monsieur Issam Ben Habib Ben Abderrahmen Baklouti, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 35723/T/P/M/000, dont le siège social est sis au GP1 Km 25 Fondouk El Jedid 8012 Nabeul, la totalité du fonds du commerce avec tous éléments corporels et incorporels, destiné pour vente les produits volailles et dérivés dans le local sis à la Route Saltnia km5, Sfax.

Tous les oppositions sont à recevoir entre les mains de la société El Mazraa, dont le siège social sis au GP1 Km 25 Fondouk El Jedid 8012

Nabeul, dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 30/5/2019.

2019R01573FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 29/05/2019 quittance n°M073767, enregistrement n°19203168, Mr Walid Ben Hassen Ben Younes Jebali titulaire de la CIN n°04656288 et MF n°G1249184 a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce des bijoux sis à 19 Avenue Mongi Slim l'Aouina - Tunis à la société THE M STORE dont le MF est 1624374E/N/M/000. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du maître Skander Feki à son demeure sis à la zone urbaine nord Tour des bureaux 3ème étage n°10 - Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Chourouk" et "Le Quotidien" pour le 31 mai 2019.

2019R01577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Société de Vente en Gros des Produits Alimentaires, SARL

Capital social : 18.000,000 dinars

Siège social : bureau 01 imm. 3 et 3 bis rue de la teinturerie zone industrielle Sidi Rzig Mégrine 2033 Ben Arous

Identifiant au registre national des entreprises : 1522880D

Matricule Fiscal : 1522880/D/P/M/000

Suivant acte sous seing privé du 26/4/2019 enregistré à la recette des finances El Jem le 6/5/2019 sous le n°19200584 quittance n°M026919.

La société Nouvelle pour le commerce en gros des produits alimentaires, SARL propriétaire de l'identifiant unique 981616K au registre national des entreprises vend avec toutes les garanties de fait et de droit à la Société de Vente en Gros des Produits Alimentaires, SARL tout le fonds de commerce exploité pour l'exercice de l'activité de commerce en gros des produits alimentaires au local sis à la rue des dattes El-Jem Mahdia.

Les oppositions peuvent être adressées à Maître Mahjoub Djebali, avocat à la cour d'appel résidant au n° 15 rue Hassen Ben Nooman Béja.

Cette annonce est parue le 31/5/2019 au journal Achourouk sous le n°IP0219/07047 et au journal le Quotidien sous le n°IP219/7047.

2019R01585FCCC2

Nom & Prénom : Mabrouk Harzalli

C.I.N : 08215358 délivré le : 3/02/2009

Adresse du local vendu : Rue Mongi Slim Mornag

Suite au contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Mornag le 3/6/2019 sous le n°19201178 quittance n°M035912. Monsieur Mabrouk Harzalli à vendu la totalité du fonds de commerce du local cité ci-dessus et ce pour exercer l'activité commerciale et ce à Monsieur Naceur El Yaakoubi c.i.n numéro : 00750519 délivrée à Tunis le 16/5/2000.

Le vendeur acceptera toute demande d'opposition dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication au journal officiel Tunisien.

La publication de cet acte de vente a été publiée sur le journal journalier Essabah et ce le 4/6/2019.

2019R01589FCCC2

Résiliation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchana le 14/5/2019 quittance n°048019 n° d'enregistrement 1920 2010 le contrat portant la vente de fonds de commerce du boulangerie sis à cité Khatab Nassène rédigé entre le vendeur Abelrahamen Douma, et les deux acquéreurs Mohamed douma et Saïd Douma enregistré à la recette des finances el Mourouj le 21/7/2011 quittance n°M054478, n° d'enregistrement 11205171.

Toute opposition doit être signifiée au vendeur à l'adresse du fonds de commerce sous indiquée dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition du présent avis au JORT. Passés ce délai toute opposition est considérée nulle et non avenu.

Le présent avis a également été publié au quotidienne Echourouk le 25/5/2019.

2019R01593FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing enregistré le 21/5/2019 à la recette des finances de Béja quittance n°M033319 enregistrement n°19202603 dont Radouan Bouzaien a vendu la totalité du fonds de commerce Salle de jeux sis au rue de la République Béja à Bachir Yacoubi.

Les oppositions doivent être notifiées au cabinet de Maître Moufida Arfaoui Avocat à la cour de cassation sis rue cyclamens Résidence el Ons Hammam-Lif dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent au JORT

Le présent avis a été publié au Journal "Quotidien" du 29/5/2019.

2019R01594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28-5-2019, enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 30-5-2019 sous le n°19200745 (quittance n°21402), Ben Mbarek Jamel a vendu à Hossin Alhamami Domicilié Rue Soudan El Fahes le fonds de commerce exploité en tant que Café avec tous ces éléments corporels et incorporels avec le prix de (60 000.000 dt).

Toute opposition doit être signifie au prés de l'acheteur, et ce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours de la date de parution du présent avis. La présente annonce et publiée au journal "Echourouk" le 4/6/2019.

2019R01602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Soumaya Ben Romdane, avocate à Sfax daté le 8/4/2019 et enregistré à la recette des finances "Avenue Abou el Kassem Echebbi" à Sfax le 2/5/2019 sous le numéro 19201408 quittance n°M06373 monsieur Salah Ben Salah Loueti demeurant route El Mharez Km 0.5 immeuble Aziz Sfax a cédé à Monsieur Bassem Ben Abderrazek Saka demeurant Route rue Errached n°271 Gremda Sfax la totalité du fonds de commerce "boutique" situé au complexe ELMANAR Boutique n°94 rez-de-chaussée situé au complexe ELMANAR rue Elhabib Maazoon Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au JORT entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce au siège de fonds de commerce vendu.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" du 30/5/2019.

2019X00801FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire en date du 14/5/2019 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 15/5/2019 reçu n°M041884.

Mme Tissaoui Meherzia Bent Hbib titulaire de la carte d'identité nationale n° 02477045 a fait une donation à Mr Ben Lakhdher Omor Ben Ezzin titulaire de la carte d'identité nationale n°02533336 Le fonds de commerce du local destiné pour la vente des alimentaires générales sis à av. du mosquée avec ces éléments corporels et incorporels.

- Les oppositions se fonds à la main du donataire à l'adresse du fonds de commerce déjà indiquée dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au jort.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 01/6/2019.

2019C00062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances en date du 24/5/2019 sous n°19202500 quittance n°M079285, Sahbi Safsafi a vendu à Naceur Bouhaja la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente des disques laser et les téléphones mobiles et ces Accessoires avec tous les éléments corporels et incorporels sis à Avenue Habib Bourguiba - Hammamet.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Ati Nabil, Avocat sis à 97 avenue du Koweït 3ème étage bureau n°31 Hammamet, dans 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T, cette annonce a été publiée au journal la Presse le 01/6/2019.

2019N00423FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous signe privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 13/5/2019, quittance n°M031078 et enregistré sous le n°19201009, Mr Bechir Ben Ahmed Dkhili titulaire de la CIN n°01566628, domicilié au 07 Rue khazen elma Mateur, a vendu à Mr Helmi ben Abdelkader Wafi titulaire de la CIN n°05699203, domicilié au 36 Rue Ebnossina Mateur la totalité du fonds de commerce, consistant en un locaux de commerce (Bijouterie), sis à l'avenue Habib Bourguiba Mateur.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis au 36 Rue ebnossina Mateur.

Rq : L'annonce est publiée au journal «Echourouk» le 28/5/2019.

2019W00202FCCC2

Location gérance libre

FONDS DE COMMERCE

Annonce de la location d'un fonds de commerce

Au profit du Mr Zitouni Akrem est contracté une gérance libre d'un fonds de commerce d'un café restaurant Appartenant à l'association nationale des associations des chasseurs et des associations spécialisées en chasse exécutant la décision de vendre des produits non alcoolique et alcoolique en mangeant, daté le 18/9/1991 en montant de 3500 dinars par mois. Pour une durée 30 mois renouvelable automatiquement pour une autre de 3 ans, au club Abdellah Farhat Radés.

2019R01583FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 6/02/2019 enregistré à la recette des finances de Sousse le 18/02/2019 sous le n°19300409 quittance M005861, la société SAGESS sis à l'immeuble horizon avenue de la Bourse cité les Pins-Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, MF N°1477397P/A/M/000 confie au locataire gérant Selim ben Abdelaziz Khalfallah, en sous location gérance une partie du fonds de commerce de la station de service OILIBYA /OLA ENERGY, sise à Sidi Abdelahmid route de Monastir Sousse, MF N° 000497Q/A/M/000 revenant à la société OLA ENERGY TUNISIE, propriétaire du fonds de commerce.

2019S00726FCCC3

Location en gérance libre d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 31/10/2018 et enregistré à la recette des finances Abou Kasem Echebbi Sfax le 21/5/2019 sous le N° de Quittance M074734, N° d'enregistrement 19301531 Md Ines Fhakfhak a Loué à Mme Jihen Fhakfhak le fonds de commerce, sis à n°6 immeuble Rex Palace r.ch Avenue Abou Kasem Echebbi Sfax, destiné à la vente de prêt à porter pour la période de cinq ans renouvelable à partir de 1/11/2018. Cette annonce est publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien le 28/5/2019.

2019X00809FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Trocadéro à Sousse le 23/5/2019 sous n°19301102 Quittance n°M020324. Mr Faouzi Ben Mohamed Hlila titulaire de la CIN n°02812943 et par procuration signé en date du 24/7/2017 et 27/7/2017 faite à Mr Abdessatar Dardour, titulaire de la CIN n°02960142 a louée à la société «Home Bunch Int», Sarl, représentée par sa gérante Mme Rafika Jaoued, titulaire de la CIN n°02889230, la totalité du Fonds de Commerce du local (MF : 207517/V) sis à Imm HLILA Rue Harakech - Khézama Est Sousse pour une durée de 2 ans renouvelable du 01/4/2019 au 31/3/2021, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» et «Le Quotidien» du 29/5/2019.

2019A00213FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de location d'un fonds de commerce enregistré le 11/01/2019 à la recette des finances de Monastir sous le n°19300188, quittance M002493. Mr Neji Trabelsi a loué à Mr Ahmed Bouzgarrou le fonds de commerce "lavage, maintenance des véhicules et vente des produits et lubrifiants des véhicules" avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à la zone industrielle El Ghedir Monastir.

2019P00257FCCC3

Location d'un fonds de commerce - Gérance Libre

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette des Finances de Lac 22/5/2019 sous le n° 19303691, quittance n°59296, Sté Excellence Food titulaire de M.F 1471848 V loue à Sté Al lzdihar titulaire de M.F 1624287 G, la totalité du fonds de commerce pour exercer l'activité de commerce, sis au 3 Immeuble Kortouba cité les pins Lac 2 - Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont acceptées chez Maitre Abou Hassan Fekih à l'adresse suivante : 124 Bis Av Beb Bnet Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 01/6/2019.

2019402211FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 20/5/2019 quittance n°M046320, n° d'enregistrement : 19301364 Mme Mouna Ben Ghorbal, a loué à Mr Ayed Ben Zekri la totalité du fonds de commerce exploité dans la boutique sise au 84 rue El Kasba Tunis et destiné à la vente de prêt-à-porter et Tissus pour une durée d'un an à partir du 10/5/2019 jusqu'au 9/5/2020.

Cette annonce a été publiée le 30/5/2019 aux journaux "Essahafa" et "Le Quotidien".

2019402216FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Michket de l'enfant de la nutrition et de l'équité

Adresse : Avenue Habib Bourguiba,

Objectifs : Aider l'Etat dans les secteurs éducatifs et familiaux et améliorer l'infrastructure des établissements en collaboration avec des associations similaires.

Sujet : Social éducatif

Date d'envoi de dossier au secrétaire général de gouvernement en date du 4/4/2019 selon PV n°64077

Président : Mme Aicha Bazarbacha née Chaabane

Secrétaire général : Mr. Hssan Mbarki

Trésorier : Mme Saida Mleiki Hachicha.

2019R01552APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Internationale Assistance conseil et consultation

(I.A.C.C)

24 Rue du Caire - Tunis

Tél : 71353.138

Fax : 71.252.191

MF : 1598377/G

A la demande de : LA BANQUE FRANCO - TUNISIENNE (BFT) S,A sis à Tunis cité Ennacim Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir, Le Belvédère, Tunis RC N°B111193,1996 inscrit auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis, MF : 000122 K

En qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie saisie :

1) LA SOCIETE DE GESTION DES PARCS DE LOISIRS «S.G.P.L» société Anonyme, inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première instance de Tunis sous le n°B2418872010, dont le siège social est sis au n°9 Bis, Rue du Niger, 1002 Tunis.

2) Mr Lotfi Ben Laroussi Ajroud, Tunisien, né le 5/10/1961 à Sidi Bousaid, titulaire de la C.I.N n°00586504 délivrée le 16/8/1995 Ouvrier à l'étranger, demeurant au n°26 Cité Naour, Sidi Bousaid - Tunis en qualité de caution hypothécaire

A la diligence de : Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sise au 24 Rue du Caire - Tunis MF : 1598377/G

Immeuble à vendre : La totalité de la propriété dénommée «Lotfi Ajroud» objet de TF n°17764 Manouba sise à la délégation de Tebourba, gouvernorat de Manouba, sis à HARTHMIN dans une région agricole, parcelles : n°23 d'une superficie totale de 23500 m² plantée de grenadiers, non exploitée mais labourée, n°24 d'une superficie totale de 36455 m² cultivée et exploitée, n°26 d'une superficie totale de 10545 m² morcelée en 3 lots, plantée d'arbres fruitiers et arrosée d'un système de gouttes à gouttes ;

La totalité du titre est d'une superficie de 70500 m² soit 7Hac et 5 Ares dans une zone irriguée et viabilisée.

Mise à prix : le prix de l'immeuble a été évalué à (319.418,000 DT)

Date et lieu de la vente : Mercredi 10 Juillet 2019 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Manouba.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Manouba ou le siège de l'Internationale Assistance conseil et consultation (I,AC.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sis au 24 Rue du Caire - Tunis.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2019R01582VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : 1) Rafika Ali 2) Walid Esswaih 3) Mohsen Ali 4) Mehdi Ben Ahmed 5) Habiba Chayeb 6) Raja Ben Hessin 7) Jamila Kraiem 8) Radhia Hssin 9) Sounia mander 10) Hadia Trabelsi 11) Fatma Amar 12) Houda Sid 13) Samira Majdoubi 14) Souad Ammara, demeurant 3, rue el yassamine imm souprilem Sousse.

Partie saisie : Sté Otterbeck Sté anonyme N.R.C B123521998 sise à Z.Industrielle enfidha Sousse.

Avocat poursuivant : maître Essefi Jileni, avocat 3,rue el yassamine Imm souprilem Sousse M.F 455186C

Immeuble saisi : la totalité de l'Immeuble objet de titre foncier 135474 Sousse sise à enfidha d'une superficie de 8657 m², d'une superficie couverte 4083m² (des ateliers, des bureaux, restaurant ...), parking de 100 m² et d'un clôture de 455 m.

Date et lieux de l'adjudication : tribunal de première instance de Sousse 2 le 9/7/2019 à 9h.

Mise à prix : trois millions six cents milles dinars (3600.000.000d).

Observations : L'immeuble peut être visite tous les jours. Ne peut participe aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00724VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques après diminution de 40%

Il sera procédé le jeudi 4-7-2019 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes;

Le créancier : Taher Rkik, travailleur demeurant à Bni Hassen.

Le débiteur saisi : Khaled Ben Béchir Ben Younes Kaibi, travailleur, CIN 05554346 du 02-4-1999, demeurant à Route de M'saken Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Lazreg Sonia, Avocate à la cour, sise à Avenue Commandant Béjaoui Immeuble Sousse Tower Sousse, MF : 798311S/tel 73 219 757.

Le bien immobilier mis en vente : La totalité du titre foncier 67125 Sousse nommé «El Batna» appartenant au débiteur saisi, situé à Cheikhat Bni Rabiaa, délégation M'saken gouvernorat de Sousse, constitué de la parcelle n°426 du plan cadastre de Sousse secteur C, il s'agit d'un terrain agricole tel au surplus qu'il résulte du plan établi par le service topographique et immatriculé par le décret du 20-02-1964 et par décision du président du tribunal immobilier de Sousse le 10-4-1993 sur réquisition du 23 -01-1992 sous le n°56865 TIS, la superficie totale est de 3655 m².

Référence d'immatriculation volume 215 n°233 journée 30-11-2001.

Mise à prix après diminution de 40% : 43.860.000 DT, en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal à 2.894.182 DT et les charges qui seront tarifiées le jour de l'adjudication.

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps de travail.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2019S00727VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le 3/7/2019 à 9 heures 30 minutes aura lieu la vente de l'immeuble sus-indiqué à la salle des criées au tribunal de première instance de Monastir.

Poursuivant : Abderrazak Ben Sadok Ben Lakdhar Ahmed, CIN 02965748, ouvrier; demeurant quartier hiaira ; Frada. ; Msaken Sousse.

Partie saisie : Kalifa Ben Shegueir Ben Kalifa Haarhoud, CIN 06856744 demeurant, Mzaougha Zermdine ; Monastir.

La vente indiquée aura lieu suivant :

1/ jugement rendu pour le tribunal de 1ère instance de Monastir n°11960 du 9/10/2018 Modifié par l'huissier Notaire à Moknine Mr Taoufik Ben Arfi suivant .P.V.N° 10986 du 20/10/2018.

Immeuble mis en vente :

1/ La totalité du local sis à Mzaougha, Gouvernorat Monastir qui se compose d'un rez-de-chaussée sur une superficie de 450 m².

A pour limite :

Nord : Khaled Abdenneji, rue près d'école.

Sud : Kaled Ben Ahmed Abdenneji.

Est : Ali Hadj Mohamed ; puis Messaoud Ben Ameur Chichi.

Ouest : Ali Hadj Mohamed.

Mise à prix : Cent quatre vingt deux mille dinars (182.000,000) expertise effectué par Monsieur Med Lotfi Limame.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat Maître Nouri Ben Belgacem CIN 05533931 sis à Sousse Rue Taher Sfar, Immeuble el baraka sousse.

L'immeuble à vendre peut être visité chaque jour et à tout moment.

Chaque participant à cette vente doit consigner le 1/3 de la mise à prix à la recette des finances ou par un chèque certifié et par l'intermédiaire d'un avocat.

2019S00729VEPA1

Vente aux enchères publiques
Etude Maître Atitallah Adel - Avocat
Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Makrem Ben Salem Ben Mohamed Ben Chikha CIN 05318282 demeurant à la route Elmahdia km 1.5 Bosten Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé «ibtihel» objet du TF n°35035 Sfax d'une contenance de 13378 m² sis à la route l'aéroport km11 à droite vers agueréb (route boumorra) à 3.200 km de la route de l'aéroport d'où une piste

à droite et à 1.5 km de cette piste consistant en un terrain nu clôturé sur le quel est édifiée une maison, un garage, un puit et un bassin et un carcasse en pierre.

La maison contenant 3 chambres, un hall, une cuisine, une toilette, une véranda et un garage d'une superficie de 80 mètres, non équipé en électricité et en eau potable son état est normal et il manque de l'entretient.

Du coté nord derrière la maison existe un puis profond et un bassin mesuré 5 mètres / 9.50 mètres, du coté ouest un carcasse d'un étable en pierre de 2.5 mètres de hauteurs d'une superficie de 2300 m² morcelé en 5 parties.

Mise à prix : (84.000.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 17/7/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax2, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00764VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Matricule fiscal : 000PA580954W

Créancier saisissant :

TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B16641997, identifiant unique au registre national des entreprises et matricule fiscal 013026/E/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

1) La société tunisienne Whichi Toumour, SARL, représentée par son gérant, immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère Instance de Gabes sous le n°B2212862009, identifiant unique au registre national des entreprises et matricule fiscal 1086830k, ayant son domicile à Av. Palestine Mareth 6080 Gabès (débiteur principal).

2) Mohamed Housin Ben Hfaiedh El Whichi, gérant de société, demeurant à Sakit Ezzit Av. Ali Bech Hanba n°96 Sfax (titulaire de la CIN n°01024736 (caution hypothécaire).

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Désignation de l'immeuble :

Immeuble immatriculé objet du titre fonder n°64310 Sfax dénommé «Olfa 177» correspondant à la parcelle n°120 du plan de lotissement du titre 31213 Sfax avec les parties communes s'élevant à 88/9370 représentant la part revenant à l'appartement du titre mère n°31213 Sfax.

Le titre fonder n°64310 Sfax dénommé «Olfa 177» consiste en un appartement d'habitation situé au 4ème étage de l'immeuble «Olfa Palace» situé à l'angle de l'av. Majida Boulila et route Gremda Sfax Bloc E. L'appartement comporte un salon un couloir 3 chambres et une cuisine comportant une porte donnant à un balcon et une salle de bain. Sa surface est de 88 m².

Le sol en carrelage les fenêtres en aluminium. L'appartement est équipé d'électricité et d'eau potable.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à 123.200,000 dinars sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Les charges :

1- Hypothèques;

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 160. 000, 000 dinars outre les intérêts

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 180.000,000 dinars outre les intérêts

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 32.000,000 dinars outre les intérêts

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 100.000.000 dinars outre les intérêts.

2- Un commandement valant saisie exécution,

3- Location.

L'appartement est loué à des étrangers africains moyennant un loyer mensuel de 420d sans détermination de durée par l'expert.

4- Règlement de copropriété :

Le propriétaire reste soumis au règlement de copropriété désigné dans le titre foncier auquel est soumis tous les propriétaires des appartements de l'immeuble.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi huit juillet de l'année deux Mille dix neuf (8/7/2019) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis à la rue Victor Hugo n°30 Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires des bureaux. Pour de plus amples renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2019X00802VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri lm. Jawhara 2ème étage Sfax

Matricule fiscal : 000PA580954W

Créancier saisissant : TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, registre de commerce n°B16641997 au tribunal de 1ère instance de Tunis et au registre national des entreprises matricule fiscal 013026/E/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av, Taieb Mhiri lm. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

1) La société tunisienne Whichi Toumour, SARL, représentée par son gérant, immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère Instance de Gabes sous le n°B2212862009, identifiant unique au registre national des entreprises et matricule fiscal 1086830K, ayant son domicile à Av. Palestine Mareth 6080 Gabès (débiteur principal)

2) Souad Bent Belgasem Marzouki, secrétaire, demeurant à Sakit Ezzit Av. Ali Bach Hanba n°96 Sfax (titulaire de la CIN n°00501371 (caution hypothécaire).

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri lm. Jawhara 4ème étage Sfax.

Désignation de l'immeuble :

Immeuble immatriculé objet du titre foncier n°64324 Sfax dénommé "Olfa 191" correspondant à la parcelle n°135 du plan de lotissement du titre 31213 Sfax avec les parties communes s'élevant à 88/9370 représentant la part revenant à l'appartement du titre mère n°31213 Sfax.

Le titre foncier n°64324 Sfax dénommé «Olfa 191» consiste en un appartement d'habitation n°5E2 situé au 5ème étage de l'immeuble «Olfa Palace» situé à l'av. Majida Boulila Sfax. L'appartement comporte un couloir donnant à un salon et 3 chambres et une salle de bain une cuisine comportant une porte donnant à un petit balcon. Sa surface est de 88 m².

L'appartement est équipé d'électricité et d'eau potable.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à 105.600,000 dinars sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise, à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Les charges :

1- Hypothèques.

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 32.000,000 dinars outre les intérêts;

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 100.000, 000 dinars outre les intérêts ;

- Hypothèque au profit de Tunisian Saudi Bank garantissant un montant de 180.000,000 dinars outre les intérêts:

2- Règlement de copropriété :

Le propriétaire reste soumis au règlement de copropriété désigné dans le titre foncier auquel est soumis tous les propriétaires des appartements de l'immeuble :

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi huit juillet de l'année deux mille dix neuf (8/7/2019) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis à la rue Victor Hugo n°30 Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires des bureaux. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax el aux mêmes horaires.

2019X00803VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri lm. Jawhara 2ème étage Sfax

Matricule fiscal : 000PA580954W

Créancier saisissant : TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, registre de commerce n°B16641997 au tribunal de 1ère instance de Tunis et au registre national des entreprises matricule fiscal 013026/E/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av, Taieb Mhiri lm. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Hafedh Ben Saad Kolsi, commerçant, demeurant à route El Ain Km 1,5 Sfax titulaire de la CIN n°01330293.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri lm. Jawhara 2ème étage Sfax.

Désignation de l'immeuble :

L'Immeuble objet du titre foncier n°111445 Sfax dénommé «El Baraka» Un terrain à vocation agricole situé à Bdarna délégation Sakiet Eddaier Sfax exactement entre route Sidi Mansour et Saltnia Km 16, sa surface est 7048 m². Il s'agit d'un terrain nu (Hmadha) non limité par des limites matérielles. Il est situé à environ 3,70 Km de la mausolée de Sidi Mansour. Une partie de 1,7 Km est une route asphaltée et le reste en sable. Il n'existe pas d'équipement ni d'eau potable ni d'électricité.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble a été estimée à 14.096,000 dinars sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Hypothèques :

- Hypothèque au profit de TUNISIAN SAUDI BANK en garantie d'un montant de 31.500,000 dinars outre les intérêts.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi huit Juillet de l'année deux Mille dix neuf (8/7/2019) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis à la rue Victor Hugo n°30 Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires des bureaux. Pour de plus amples renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri lm. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2019X00804VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière après réduction du prix de 40%

Etude Maître Ellouze Mohamed Ali

Av. Habib Maazoun lm. Mondial 4ème étage Sfax

Créancier saisissant :

Kobbi Mohsen, profession entrepreneur de bois, demeurant à route El Ain klm 4.5 Sfax, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Ellouze Mohamed Ali Av. Habib Maazoun lm. Mondial 4ème étage Sfax ayant la qualité de créancier saisissant.

Débiteurs saisi :

Chariout Thaw, profession commerce du bois, titulaire de la C.I.N n°03404798, demeurant à Bani Blel Tatawin, ayant la qualité de débiteur principal.

Avocat poursuivant : Maître Ellouze Mohamed Ali demeurant Av. Habib Maazoun lm .Mondial 4ème étage Sfax.

Immeuble saisi : l'immeuble saisi consiste en un appartement a vocation résidentielle situé au premier étage d'un bâtiment situé à Hay Ennour à l'intérieure de la municipalité de Tatawin - gouvernorat de Tatawin.

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble saisi consiste en un appartement a vocation résidentielle situé au premier étage a droite en rentrant par les escaliers du bâtiment a vocation résidentielle composé de plusieurs étages et appartements. L'appartement inflige une entrée commune avec un escaliers frontale commun, à l'intérieur il est composé de deux halls et deux pièces avec deux balcons et un salon et une toilette et une cuisine. Sa terre est pavée de parterre ordinaire tandis que les mures de la toilette et de la cuisine sont habillés par des carreaux de faïence avec des hauteurs différentes sans fissures ni cassures, en plus la menuiserie est de type de bois.

La structure de l'appartement est de briques, le plafond est en hourdi et l'habillement est en ciment.

L'appartement est équipé d'un compteur d'eau et d'électricité.

Les limites de l'appartement :

- Du côté Nord l'appartement est délimité par le reste des parties du bâtiment sous forme d'un terrain nu de longueur de 7.20 m et en bas par les entrepôts de l'étage terrier et en haut par l'appartement du deuxième étage.

- Du côté Est le reste des parties du bâtiment sous forme de cage de l'escalier et du hall commun et l'appartement limitrophe d'une langueur de 18.70 m.

- Du côté Sud la rue municipale d'une langueur de 11.65 m.

- Du côté Ouest par une maison appartenant aux tiers jusqu'à la langueur de 14.25 m.

La superficie de l'appartement : elle est de 134 mètres carrés.

Mise à prix :

La mise a prix de la totalité de l'appartement saisi du point de vu de la copropriété des étages ainsi que la propriété de l'édifice couvert a été estimée a cinquante six milles deux cents quatre vingt dinars (56.280.000) après réduction du prix initial de 40 % auquel s'ajoute les frais de la première audience qui remontent a deux milles six cents soixante quatorze dinars y compris les frais d'avocat fixe à 800 D ; auquel s'ajoute aussi Ies frais de la deuxième audience.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'adjudication. Les enchères sont faites par l'intermédiaire d'un avocat. Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable obtenir une autorisation de monsieur le gouverneur.

Date, heure et lieu de l'adjudication :

l'adjudication aura lieu le lundi le quinze juillet deux milles dix neuf (15/7/2019) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobiliers du tribunal de première instance de Tatawin situé à Tatawin el jadida.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux. Pour plus ample renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Tatawin ou a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant maître Mohamed Ali Ellouze dont le bureau est sis à Av Habib Maazoun lm. Mondial 4ème étage Sfax.

2019X00808VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74201.001

Le poursuivant : Banque de l'Habitat, représenté par son directeur général, société Anonyme inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B138811996 dont le siège social est situé 18 Avenue Mohamed V Tunis 1002, agence Sfax Jadida demeurant Avenue 7 Novembre Sfax ; son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Le saisi :

1- Leila Bent Hsan Kharrat épouse Zouheir Fakhfak (débitrice hypothécaire), titulaire de la CIN 01332638 délivrée le 31/8/2001, inscrite au registre de commerce sous n°A154131996, propriétaire d'un atelier de menuiserie demeurant : 1) Route de Mahdia Km18.5 Avenue Chaker Sakiet Eddaier Sfax.

2- Rue Nasr Gargouri Sakiet Eddaier Sfax. 2) Mohamed Ben Zoùheir Fakhfak (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08760505 délivrée le 3/7/2012 comptable, demeurant Route de Mahdia Rue l'environnement n°121 Sakiet Eddaier Sfax.

3) Yesmine Bent Zouheir Fekhfak (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08892530 délivrée le 29/6/2009 étudiante, demeurant route de Mahdia Rue l'environnement n°121 Sakiet Eddaier Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Anouar Saadaoui sous le n°7821, le 18/3/2019 et inscrit le 25/3/2019 (vol Sfax 2/2019 n°853) et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier notaire sous le n°7821 le 25/3/2019 sur la totalité de la propriété enregistrée objet de titre foncier n°110887 Sfax nommé «Zouhair» sise Route de. Mahdia Km 8 Merkez Sebai Délégation Sakiet Eddaier Gouvernorat de Sfax qui est partagée au 50 parts pour Leila Kharrat 30 parts, pour Mohamed Fakhfak 13 parts et pour Yesmine Fakhfak 07 parts représentée par la totalité d'une parcelle de terrain déformée de superficie est de 847 m² ou existe une villa d'habitation de superficie couverte est de 163.16 m² qui contient un hall, salon, 3 chambres, couloir, cuisine, salle de bain, wc, véranda sud-est et ouest y compris terrasse ou existe une citerne, sol carrelé (carreaux ordinaires) sol sanitaire par plâtrières, cadres des Fenêtres en bois et carreaux de verre protégées en fer forgé à l'extérieur.

En face de la villa à l'ouest se trouve un espace de plafond charbonte en bois de superficie est de 174.75 m² et du coté Nord se trouve un autre espace de plafond en tôle ondulée de superficie ost de 272.30 m² tout est exploité comme atelier de menuiserie et du coté Est se trouve un espace de plafond couvert fer et tôle ondulée et plastic renforcé de superficie est de 36.45 m².

Les limites de la propriété : du Sud une propriété objet d'un titre foncier n°110888 Sfax, de l'est Zanket Daoud ou se trouve la 2ème entrée de la propriété saisie de l'ouest Route de Mahdia ou se trouve l'entrée principale et du Nord se trouve la propriété de Hammouda et Ali Rebai.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 40.000.000 D surtout la propriété enregistré le 21/11/2013 (vol 02/2013 N°2880) nu profit du saisissant.

- Hypothèque d'un montant 70.000.000 D surtout la propriété enregistré le 16/6/2014 (vol 02/2014 n°1738) au profit du saisissant.

- Hypothèque d'un montant 240.000.000 D sur 30 parts de la propriété enregistré le 19/1/2016 (vol 02/2016 N°157) au profit du Sté comptoir Tunisien egyptian moderne.

- Commandement valant saisie immobilière sur 30 parts de la propriété inscrit le 12/3/2019 (vol 02/2019 N°686) au profit du Sté comptoir Tunisien egyptian moderne.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 25/3/2019 (vol 02/2019 N°853) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixé à trois cent quatre vingt douze Milles Dinars (392.000.000D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 01 juillet 2019 à partir de 9h du matin, et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi,

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix soit 130.666.666 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat avant l'adjudication et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr gouverneur compétent et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2019X00817VEPA1

Maître Hajji Jamel

Avocat à la cour de cassation

Av. Léopold Senghor imm. Seltène Azur Sousse

Tel : 73.212.609

Fax : 73.229.592

Mat. Fiscal : 806112/L

Le saisissant : receveur des finances Mohamed Maarouf Sousse, sise Avenue Mohamed Maarouf Sousse, en tant que créancier.

Le saisi : Mr Kamel Ben Rjab Ben Mohamed Gmiza, avocat demeurant à 51 Avenue de la République Sousse, en tant que débiteur.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Senghor immeuble seltène azur 4ème étage n°41 Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi :

L'ensemble des parts indivises de la propriété objet du titre foncier n°27507 Sousse nommé «oued ennechef 68» situé à coté de la rue principale (1), ouled ennechef Hammam Sousse dans la zone municipale Akouda Sousse, d'une superficie du 1784 m², composé de la pièce n°509 cercle lettre (C), entouré du coté nord oued ennechef du coté ouest route GP 1, du coté sud propriété appartenant à des tiers, et aussi du coté est les cotes parts indivises sont 1189.334.

Date lieu et l'heure de l'adjudication : Mardi le deux juillet deux milles dix neuf 02/7/2019 à la salle de ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse2.

Mise à prix : Sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent soixante dinars et quatre cent quarante millimes (784.960.440).

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont

munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire et concernant les étranges, l'obtention de autorisation permettant l'acquisition immobilière en Tunisie.

2019A00216VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Zarati Abdelfatteh

Avocat à Gabès - Rue Imrou Elckeys

Le poursuivant : Mohamed Ben Massaoud Zitouni domicile Kettana - Mareth - Gabès

Partie saisie : Salah Ben Ennajeh Koudi - domicile Kettana -Mareth - Gabès

Le bien saisie : Immeuble situé à Kettana - Mareth consiste en un logement composé d'un réez de chaussé et un premier étage, le rez-de-chaussée se compose de 7 chambres, cuisine, toilette et garage mécanique, point de commerce, hall, quand au premier étage il se compose d'une maison logée par le fils de la partie saisie, ayant comme surface : 518.5 mètres carrés et délimité : au nord par rue, à l'est par rue au sud par Massaoud Ennajeh, à l'ouest par rue.

Mise à prix : cent quatre vingt treize milles cinq cent dinars (193.500.000 D)

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le 8 juillet 2019 à partir de 9 heure devant la chambre de criées du tribunal de 1ère instance de Gabès.

N.B : la visite d'immeuble et la consultation du cahier des charges peuvent être chaque jours pendant les heures du travail au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès.

2019Z00122VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur poursuivants : Hamdi Boubacar, demeurant à 20 Mars Bennane - CIN n°06765212 délivré à Tunis le 12/01/2005.

Défendeur : Mohamed Attya, journalier, demeurant à Moknine.

Avocate poursuivante : Maître Bizid Besma immeuble Bab el Karam Monastir.

Immeuble mis en adjudication : La totalité du terrain agriculture située à route Sidi Bannour route Mahdia à Moknine d'une superficie 398 m² elle est limitée au Sud les héritiers Ahmed Attia, au nord Med BN Ali Awidene, à l'est rue et à l'ouest Med BN Ali Awidene.

Mise à prix : La totalité du terrain après diminution de 40 % : trente cinq milles trois cent cinquante deux dinars (35.352.000d) majorée des frais fixés par Mr le juge a la première mise enchère deux mille cinq cent quatre vingt trois dinars cent cinquante millimes (2.583.150d) équivaut à trente sept milles neuf cent trente cinq dinars (37.935.000 d) plus la part des frais de cette adjudication.

Date de l'adjudication : le mercredi dix juillet deux milles dix neuf (10/7/2019) à partir de 9 heures du matin à la salle de criées au tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°3074.

La visite de l'immeuble : toute intéressé pourrait visiter l'immeuble chaque dimanche de midi à treize heures.

2019P00256VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Wajdi Hannachi

Avocat près la cour de cassation

25 Rue des Champs Le Bardo - Tunis

Tél : 71.510.304

Le créancier poursuivant : Mehrez Ayari, commerçant, domicilié 11 Rue 4115 Cité Zouhour - Tunis.

La partie saisie : ILias Ben Nefissa, Ingénieur en Informatique domicilié 20 Rue Ibn Mokafaa. Cité Taamir, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Wajdi Hannachi Avocat près la Cour de Cassation, 25 Rue des Champs Le Bardo - Tunis.

Immeuble saisie : dénommé «Nozha 412» d'une superficie de 1 000 m² des parts indivises situé à Kélidia au sud est du route n° 36 de Tunis à Zaghouan objet du titre foncier n° 41209 Ben Arous. L'immeuble se trouve dans un lotissement entouré d'une barrière avec plusieurs issues du coté principal, avec un bâtiment inachevé au profond du lotissement, cet immeuble se connaît région Bir Jedid, Délégation Kélidia, Gouvernorat Ben Arous, plus amplement détaillé dans le rapport d'expertise de Mr Ahmed Lamine Chebbi en vertu d'une ordonnance sur requête établi par le Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous n°1, 0184 du 18/8/2016.

Mise à prix : Cent soixante treize milles, sept cent cinquante Dinars (173.750.000d) conformément à l'expertise de Mr Ahmed Lamine Chebbi en vertu d'une ordonnance sur requête établi par le Tribunal de 1ère instance de Ben Arous n°10184 du 18/8/2016.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 11/7/2019 devant le chambre des ventes immobilières du Tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir du 9h du matin et les heures qui suivent.

Les charges :

1/ hypothèque volontaire au profit du Tijari Bank sur tout l'immeuble objet de la présente vente en garantie d'un crédit de quatre vingt cinq milles Dinars (85.000.000d) au profit de la partie saisie en vertu d'un acte SSP datant le 14/9/2009 enregistré le 01/10/2009 au Rue du Sahel, Quittance : M027876, Enregistrement : 09601410 avec l'intérêt énoncé dans l'acte inscrit à la CPF de Ben Arous le 01/10/2009. Vol : 12/2009, n°66.

2/ Droit de conduite d'eau d'un puit public au profit des voisins sur tout l'immeuble objet de la présente vente, inscrit à la CPF de Ben Arous le 23/4/1976, Vol : 257, n°977.

Les Conditions, du visite de l'immeuble : tout intéressé peut visiter l'immeuble pendant les heures et les jours réglementaires, ainsi qu'au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous, et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les Conditions de participation aux enchères : la participation est exigé par le biais d'un Avocat à condition de consigner le tiers de la mise à prix pour les non résidents et les étrangers sont tenus de présenter une autorisation de la part de Mr le gouverneur de Ben Arous.

2019402151VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour

Poursuivant : La société Tunisian-Saoudian Bank, en la personne de son représentant légal S.A dont le siège social est à 32 Rue Hedi Karray Tunis inscrite au registre de commerce à Tunis sous le n° B16641997 son domicile élu concernant au bureau de son avocat Maître Mohamed Rekik.

Partie saisie : Mr Bechir Ben Amor Ben Mohamed Mazzita, CIN n°0279307 son domicile est au 20 bis rue 3061 Cité Hlel Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau R 312. Tél : 71 723 999 M.F : 0760056W

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble, objet du titre foncier n°25690 Ben Arous dénommé "Dar Elhana" sis à Mourouj 4 bâti sur un terrain d'une superficie de 291 m² ; Il s'agit d'une maison composée d'un RDC d'un 1er étage et un 2ème étage partiel et un studio. Elle est entourée par d'autres immeubles et de la rue Adhrabidjan du coté est. Le RDC se compose d'un séjour - une chambre- S.D.B - Cuisine. Le studio se compose d'une chambre S.D.B - petite Cuisine. Le 1er étage se compose de 4 chambres- S.D.B. Le 2ème étage partiel se compose d'un cellier et une cage d'escalier.

Mise à prix : 291.648,000 DT en vertu de l'expertise de Mr Hamza Ataallah, l'expert judiciaire.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine

Date et lieu de vente : le jeudi 4/7/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Ben Arous.

Pour plus d'informations : Le cahier de charges peut être consulté au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous où il est déposé un exemplaire.

2019402214VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour

Poursuivant : La société Tuniso-Katarie de Recouvrement, en la personne de son représentant légal S.A dont le siège social est à Rue Cité des sciences, Centre Urbain Nord; Tunis inscrite au registre de commerce à Tunis sous le n°B116622003 son domicile élu concernant cette affaire au bureau de son avocat Maître Mohamed Rekik.

Partie saisie : La société Ramsès de Promotion Immobilière, matricule fiscal n°736060/BV ; RC n° B18192000 son siège social au 29 rue 18 Janvier Tunis son domicile élu Etude maître Mohamed Taher Taeb 34 Rue Ali Dargouth Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312. MF : 0760056W.

Immeuble à vendre : La totalité de la parcelle n°31 de l'immeuble objet du titre foncier n°42069 Ben Arous dénommé "Ain Kbira" sis à Fouchana à la limite de la route régionale n°39 Ben Arous

Il s'agit d'un lot de terrain de forme rectangulaire d'une superficie de 989 m² habilité à la construction. Il fait partie d'un lotissement urbain homologué du titre foncier n°42069 Ben Arous et limité par des bornes d'immatriculation Mise à prix : fixée à 346. 150,000 DT en vertu de l'expertise de Mr Sadok Daoued, l'expert judiciaire.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Date et lieu de vente : le jeudi 4/7/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Ben Arous,

Pour plus d'informations Le cahier de charges peut être consulté au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous où il est déposé un exemplaire.

2019402215VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hatem El Euchi

Avocat près de la cour de cassation

MF : 1502058T/PA/000

Adresse : Immeuble Saadi, Boc C, 9ème Etage, App 33 Menzah 4 Tunis

Tél : 71 750 722

Fax : 71 750 712

Partie poursuivante : L'ARAB TUNISIAN BANK (S.A) en la personne de son représentent légal, dont le domicile élu est au cabinet Maitre Hatem EL Euchi, avocat près de la cour de cassation, sis à l'Immeuble Saadi, Boe C, 9ème Etage, App 33 Menzah 4, Tunis, MF: 1502058T/PA/000

Partie saisie : Chadhli Ben Slaheddine Louati, en tant que débiteur principal, dont le domicile est sis au rue du commandant Béjaoui la Marsa ouest, Bhar Lazrag, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Hatem El Euchi, avocat près de la cour de cassation, dont l'étude est à l'immeuble saadi, Bloc C, 9ème Etage, App 33 Menzah 4, Tunis, MF : 1502058T/PA/000

Immeuble mis en adjudication :

La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie, il s'agit d'un terrain agricole, sis à la zone connue sous le nom Hichem et khil Trab, Kambout, Remada, d'une superficie de 153 hectares, 30 ares et 28 centiares. Il s'agit d'une bande de terre arable qui s'étend d'est et d'ouest sous la forme d'un semi-rectangle vendu en partie à autrui, le reste de la terre est séparé en deux parties, est et ouest.

La partie est, adjacente à la route nationale Tataouine Remada et ayant la forme "L", et limitée au sud par la Parcelle n°156 propriété de la famille Abdellati Dabbabi sur une longueur de 110 mètres, à l'est par la propriété de Oualed Dabab sur une longueur de 230 mètres d'une coté et de 440 mètres d'une autre, au nord par la Parcelle n°154 propriété de Aoualed Dabbab sur une longueur de 550 mètres et à l'est par une parcelle vendue à autrui sur une longueur de 352 mètres.

La partie ouest, quant à elle, est limitée par la parcelle objet du titre d'attribution n°156 propriété de la famille Abdellatif sur une longueur de 4265 mètres, à l'est par une parcelle vendue à autrui sur une longueur de 352 mètres, au nord par la parcelle objet du titre d'attribution n°154 propriété de Aoualed Dabbab sur une longueur de 4416,44 mètres et à l'ouest par une montagne sur une longueur de 428 mètres.

La propriété contient un puits profond, un bassin d'eau carré estimé à environ 5 mètres de long et 1,5 mètre de profondeur, à environ 35 mètres cubes d'eau et un enclos à bétail.

Mise à prix : Quatre-vingt-deux mille cent dix-neuf dinars cinq cent millimes (82.119,500 D) auxquels s'ajoutent les frais judiciaires.

Date et lieu de la vente : Lundi 8 juillet 2019 à 9 Heures du matin devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Tataouine.

Visite de l'immeuble mis en vente : pendant la journée durant toute la semaine.

La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un Avocat et après la consignation au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire Irrévocable du même montant.

Pour de plus amples renseignements, un exemplaire du cahier des charges est à la disposition des éventuels acquéreurs auprès du greffe du tribunal de première instance de Tataouine ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019402229VEPA1

Avis aux créanciers

Cession intégrale au plus offrant des actifs de la SOTUDEF en faillite

En exécution du jugement 787 du tribunal de 1re instance de Tunis daté le 25/11/2016, le syndic de faillite de la SOTUDEF, met en vente intégrale sous plis secrets au plus offrant les actifs de ladite société en faillite qui se composent de : 1) le terrain bâti titré 165220 Tunis et sis à 28 bis rue 8601 Z.I. la Charguia 2 Tunis d'une superficie de 24634 m², composé d'immeuble de l'administration et des ateliers 2) matériel de transport: voitures et camions et remorques utilisables 3) des équipements de travaux de différentes utilisations (défoncement) 4) différents matériaux de travaux et lots de pièces de rechanges non utilisés 5) des équipements bureautiques, informatiques, et meubles. Tous ces actifs sont situés au siège de la société et aussi aux anciens chantiers sis à Sidi Thabet, aux barrages d'El-harka et Douimiss sis à Sijnen/ Bizerte, et ils sont détaillées dans le cahier des charges qui est approuvé par le juge-commissaire le 28/05/2019. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des Charges du Bureau du syndic de faillite (contre 150 DT en espèce non restituable). Et d'approuver nécessairement les clauses dudit Cahier des Charges et d'adresser leur offre sous pli fermé par rapide poste sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et comportant nécessairement la mention «A ne pas ouvrir offre SOTUDEF» ; et ce au Bureau de M. Mohamad Meherzi sis au centre Challakh Bloc A 2eme étage, bureau 1, Mourouj 4 - Tel : 52.299.508 - 71.472.065, et ce au plus tard le 30/8/2018 inclus. L'acquéreur éventuel supporte tous les droits, et les offres reçues après ce délai et/ou non conformes aux dispositions du cahier des charges ne seront pas acceptées (I.U : 0003084K).

2019R01566VEPA2

Cession intégrale

de la Sté MANUFACTURE SACHETS ET FILETS SA au tiers

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance Tunis 1 du 30/5/2019. Il a été annoncé la cessation de paiements de la société MANUFACTURE SACHETS ET FILETS SA sise Kristal Palace rue Lac Ansi bureau 2 étage 3 les Berges du Lac Tunis IU : 12342K; et ce depuis le 3/3/2015. Et en constatant l'impossibilité de son sauvetage et la continuité de son activité à l'état actuel des choses, et il a été décidé la cession intégrale de ladite société au tiers avec la désignation de Mr Mohamed Meherzi sis au centre Challakh Bloc A 2ème étage, bureau 1, Mourouj 4 - Tel : 71.472.065- contrôleur d'exécution et ce sous le contrôle du juge commissaire Mme Noura Dellaai. Il a été décidé aussi l'interdiction aux dirigeants et aux associés de céder les actifs de ladite société ou ses actions sociales ou recourir à l'hypothèque et l'endettement.

2019R01581VEPA2

Faillite

Société «Electro Plus» SUARL

Siège social : 65 Avenue Abou Hamed El Ghazeli Bouhsina Sousse

MF : 0938319 G

RC n° : B0950382005

IU : 0938319 G

Suivant jugement rendu par le Tribunal de 1ère instance de Sousse le 21/5/2019 ordonne la faillite de la société «Electro Plus» et étendre la faillite à son gérant Mr Abdellatif Mahjoub et la désignation d'un Juge Commissaire : Melle Maeb Abidi et Mr Sadok Laarif en tant que Syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances au syndic dans les 15 jours à partir de la parution du présent avis à l'adresse suivante : Avenue Yesser Arafet Immeuble Jaiem Bureau N°3, Tel : 73820510 - 70001244.

2019A00214VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DES SERVICES NATIONAUX ET DES RESIDENCES

Société anonyme

Au capital de 19 291 180 Dinars

Siège social : Rue du Lac Turkana - Tunis 1053

Messieurs les Actionnaires de la Société des Services Nationaux et

des Résidences sont invités à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 juin 2019 à 10 H au siège de la Société Des Services Nationaux et des Résidences sis rue du Lac Turkana-Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la tenue de la présente assemblée,

2- Lecture du rapport d'activité et examen des états financiers portant sur l'exercice 2017,

3- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes portant sur l'exercice 2017,

4- Approbation s'il y'a lieu du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2017, et des opérations portant sur les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Lecture du rapport d'activité du groupe et examen des états financiers consolidés portant sur l'exercice 2017,

6- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes portant sur l'exercice 2017,

7- Approbation s'il y'a lieu du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2017,

8- Affectations du résultat de l'exercice 2017,

9- Attribution des jetons de présence aux administrateurs,

10- Approbation de la nomination des membres du conseil d'administration

11- Quitus aux administrateurs,

12- Pouvoirs pour formalités.

2019T00899SANB3

TRANSBULK

S. A. au capital de 18.900.000 Dinars

Identifiant Unique : 1278455 Y

Siège social : Immeuble SETCAR GP1 Km 13 - Ezzahra

Identifiant CNSS : 555203-72

Messieurs les actionnaires de la société "TRANSBULK" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25/6/2019 à 16h à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Nomination ou renouvellement des mandats des administrateurs.

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019T00912SANB3

GABES MARINE TANKERS

S.A. au capital de 7.100.000 dinars

Identifiant Unique : 429994 E

Siège social : Immeuble SETCAR Route de Sousse-Km13-Ez-zahra

Identifiant CNSS : 182006-34

Messieurs les actionnaires de la société "GABES MARINE TANKERS" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25/6/2019 à 17h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Nomination ou renouvellement des mandats des administrateurs.

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019T00913SANB3

STAROIL

S.A. au capital de 3.000.000 Dinars

Identifiant Unique : 1898 J

Siége social : Route de Sousse Km 13 2034 - Ezzahra

Identifiant CNSS : 11184-29

Messieurs les actionnaires de la société "STAROIL" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25/6/2019 à 15h à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

2019T00914SANB3

SOCIETE DES PRODUITS SPECIAUX ALI MHENI

S.A au capital de 3.608.800 Dinars

Route de Jammel Zeramdine - Monastir 5040

Identifiant unique 009772E

Les Actionnaires de la société des PRODUITS SPECIAUX ALI Mheni sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 27 juin 2019 à 10h45 au 12 bis Rue de Russie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Renouvellement des mandats des Administrateurs pour les exercices 2017-2018 et 2019.

Tous les documents relatifs à cette réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019T00916SANB3

BRIQUETERIE ALI MHENI

S.A au capital de 5.266.000 Dinars

Route de Jammel Zeramdine - Monastir 5040

Identifiant unique : 009083K

Les Actionnaires des Briqueteries ALI Mheni sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 27 juin 2019 à 10h au 12 bis Rue de Russie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement des mandats des Administrateurs pour les exercices 2017-2018 et 2019.

Tous les documents relatifs à cette réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019T00917SANB3

PREFABRIQUE ALI MHENI

S.A au capital de 4.738.800 Dinars

Route de Jammel Zeramdine - Monastir 5040

Identifiant unique : 04404K

Les Actionnaires de la société PREFABRIQUE Ali Mheni sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 27 juin 2019 à 12h au 12 bis Rue de Russie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Renouvellement des mandats des Administrateurs pour les exercices 2017-2018 et 2019.

Tous les documents relatifs à cette réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019T00918SANB3

Convocation

Sté MARYEM'S FOOD

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1200 Dinars

Siège social : 50 ter Av. d'Afrique Menzeh 5- Ariana 2037

MF : 1440665T

RC : B0347622016

Messieurs les associés de la société MARYEM'S FOOD S.A.R.L au capital de 1200 Dinars Siège social : 50 ter Av d'Afrique Menzeh 5 - Ariana 2037 sont convoqués

1) Aux assemblée générales ordinaires 2016-2017 et 2018

Qui auront lieu le 29/6/2019 à partir de 10h au 83 Rue Mouaouya Ibn Abi Sofiene 1er Etage bureau (1-4) Menzeh 6 Cabinet Maître Mokadmi Sami à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation actuelle de la société

- Demande des pièces comptables et des journaux et de tout document justifiant la trésorerie de la société détenus par l'un des associés.

- Questions diverses

2) L'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 29/6/2019 à 13H au 83 Rue Mouaouya Ibn Abi Sofiene 1er Etage bureau (1-4) Menzeh 6 Cabinet Maître Mokadmi Sami à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision sur la continuité de l'activité

- Décision sur la valorisation de l'actif de la société.

2019T00919SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGROMED S.A.

Capital social : 32 622 400 dinars

Matricule fiscal : 0539745/A/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 28/6/2019 à 10 heures au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: - Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01567SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LES COMPTOIRS MAGHREBINS - COMAG

S.A au capital de 1 150 000 dinars

Siège social : Z.I Megrine-Ryadh, Rte Z-4, 2014

Inscrit au R.N.E : - I.U : 0042918W

Messieurs les actionnaires de la société LES COMPTOIRS MAGHREBINS - COMAG, sont convoqués le vendredi 28 juin 2019 à 11 heures au siège de la société, en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2018,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018 et affectation des résultats,

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018,

5) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2019, 2020, 2021,

6) Questions diverses.

2019R01568SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EL MAWASSIR

S.A au capital de 14 113 000 DT

Siège social : Z.I Mégrine Ryadh, Rte Z4, 2014

Inscrit au R.N.E - I.U : 0036050D

Messieurs les actionnaires de la société EL MAWASSIR sont convoqués le vendredi 28 juin 2019 à 09 heures au siège de la société, en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2018,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018 et affectation des résultats,

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018,

5) Questions diverses.

2019R01569SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ZITOUNA I

Société anonyme

Au capital de 9.250.000 Dinars

Siège social : Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis

M.F/R.N.E : 539184N

Les actionnaires de la société de Développement Agricole ZITOUNA I, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2019 à 11 heures du matin au local de l'administration à Sminja - Zaghoune et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 ;

3) Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2018 ;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

5) Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01570SANB3

Convocation des membres du conseil d'administration

Société Tunisienne des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5 - 2033 Megrine

Identifiant Unique : 002454M

Messieurs les Administrateurs sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration, qui se tiendra le 27/6/2019 à 9H, au Siège Social de la Société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31.12.2018 ;

2) Lecture du projet de rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée

Générale Ordinaire et relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2018 ;

3) Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2018;

4) Approbation des coûts du support et de l'assistance informatique pour l'année 2018 ;

5) Soumettre pour approbation la radiation des créances

6) Convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018;

7) Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire;

8) Examen de l'idée de création d'une société commercial de distribution

9) Questions diverses.

2019R01571SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5 - 2033 Mégrine

Identifiant Unique : 002454M

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le jeudi 27/6/2019 à 10h, au siège social de la Société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et commissaire aux comptes sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018 ;

2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des comptes de la société;

4. Quitus aux Administrateurs, Directeur Général et au Directeur Général Adjoint;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

6. Mise en paiement et distribution des dividendes;

7. Approbation des coûts du support et de l'assistance informatique pour l'année 2018.

8. Approbation pour la radiation des créances

9. Questions diverses.

2019R01572SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CERAT

SA au capital de 3.180.000 Dinars

M.F : 006578R/A/M/000

RC : B186181997

CNSS : N°67010-80

Messieurs les actionnaires de la société CERA T sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale, ordinaire qui se tiendra, le jeudi 27 juin 2019 à 16 heures, au siège de la société sis, à Chebedda Naassen et qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2) Rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des états financiers et du bilan relatifs à cet exercice.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Attribution des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01574SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CERAMIQUE DE CHEBEDDA SOCER

SA au capital de 1.600.000 Dinars

RC : B189521997

MF : 02976K/A/M/000

CNSS : N°00047427-91

Messieurs les actionnaires de la société SOCER sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2019 à 14 heures au siège de la société sis à Chebedda Naassen et qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2) Rapport général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des états financiers et du bilan relatifs à cet exercice.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Attribution des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01575SANB3

Convocation à l'assemblée général extraordinaire &

à l'assemblée générale ordinaire

LES CARRELAGES CHOISIS DE GABES

«C.C.G»

S.A au capital de DT 2 000 000

Siège social : Route du Port - Zone Industrielle - Gabès

Matricule Fiscal : 003624 R/A/M/000

Affiliation CNSS : 056038-69

Messieurs les actionnaires de la société LES CARRELAGES CHOISIS DE GABES, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire et en assemblée générale ordinaire le mardi 25 juin 2019, aux bureaux de la société sis à Tunis, Cléopâtre Center, A5-7, Centre Urbain Nord, à 10 heures et ce qui suit à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale extraordinaire :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital;

2) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatif à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription;

3) Lecture de l'avis du commissaire aux comptes de la société relatif au certificat délivré par le conseil d'Administration conformément à l'article 305 du CSC ;

4) Approbation du rapport du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes, relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription et approbation de l'augmentation du capital ;

5) Approbation de l'émission d'emprunts obligataires convertibles en actions;

6) Modification des articles deux et six des statuts de la société;

7) Questions diverses.

Assemblée générale ordinaire :

1) Lecture du rapport du conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

2) Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019;

3) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

4) Quitus au Conseil d'Administration ;

5) Nomination d'administrateurs pour les exercices 2019 - 2020 et 2021 ;

6) Questions diverses.

2019R01578SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE «SADOK BEY»

SA au capital de 7.500.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir Kassaa

2059 - Ben Arous

MF : 1064X

Messieurs les actionnaires de la «MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE SADOK BEY» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 28 juin 2019 à 10 Heures au siège social de la société sis à la Z.I. Bir Kassâa - 2059 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'Administration pour l'exercice 2018;

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice;

3- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, et des états financiers du dit exercice;

4- Quitus à donner aux administrateurs;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

6- Nomination d'un commissaire aux comptes;

7- Questions diverses.

2019R01580SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Verrerie de Naassen "V.D.N"

SA au capital 3.300.000 Dinars

Siège social : Chebedda Naassen

RC : B191021997

MF : 0002824T

Mle CNSS : 61421-20

Messieurs les actionnaires de la société Verrerie da Naassen sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 juin 2019 à 15 heures au siège de la société sis, à Chebedda Naassen et qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2) Rapport général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des états financiers et du bilan relatifs à cet exercice.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Approbation de la nomination d'un Administrateur.

8) Attribution des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01584SANB3

SMVDA ENNOUR

S.A au capital de 960 000 DT

Siège social : GP1- Sammeche - Grombalia 8030 Nabeul

M.F : 5390220Z/N/M/000

R.C : N°B2391996

CNSS : 454079 22

Sur décision du conseil d'administration du 26/4/2019, Messieurs les actionnaires de la société SMVDA ENNOUR sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2019, à 9H au siège social du groupe SFBT (société de fabrication des boissons de Tunisie), sis au 5 Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord (1082) Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 et 475 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Approbation de la cooptation d'un administrateur;

- Questions diverses.

Tous les documents de cette assemblée sont à la disposition de messieurs les actionnaires au siège du groupe SFBT (Société de Fabrication des Boissons de Tunisie) sis au 5 Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, (1082) Tunis.

2019R01588SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE GOLF ROYAL HOTEL

Société anonyme

Au capital de 1.235.000 dinars

Siège social : 51-53, rue Radhia Haddad 1001 Tunis

I.F : 33410V/A/M/000

Cotisant à la CNSS : N°77833-39

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE GOLF ROYAL HOTEL sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 qui aura lieu le samedi 29 juin 2019 à 11 heures, au siège de la société sis à Tunis, 5-53, rue Radhia Haddad 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018

2. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018

4. Ratification des conventions

5. Affectation des résultats exercice 2018

6. Quitus aux administrateurs

7. Pouvoirs pour formalités.

2019R01590SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYCOQ TUNISIE

S.A au capital de 2.850.000 dinars

Siège social : 32 Avenue de l'Environnement Dar Fadhal - 2036 La Soukra

I.F : 035825Z/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société POLYCOQ TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 24 juin 2019 à 10 heures, au siège de la société sis au 32 Avenue de l'Environnement Dar Fadhal - 2036 La Soukra Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif au projet de l'augmentation du capital.

- Augmentation du capital.

- Mise à jour de l'article 6 des statuts et approbation de son nouveau texte.

- Pouvoirs pour formalités.

2019R01591SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TOURISTIQUE ET HOTELIERE «EL HAMMAM»

S.A au capital de : 38 000 000 DT

Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrebia Tour A B.P. 66 - 1080 Tunis

I.U : 020078K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE «EL HAMMAM», sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 27 juin 2019 à 11 heures au Boulevard Mohamed Bouazizi, Immeuble Maghrébia 1080 - Tunis Cedex, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Jetons de présence.

7. Mandat d'un administrateur.

2019R01595SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019

Société HAMILA

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 8 000 000 dinars

Siège social : 52 rue de l'Artisanat Charguia 2 Ariana

M.F : 033429G/A/M/000

RC : N°B143771997

Les actionnaires de la société HAMILA POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (SHCI) sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 25 juin 2019 à dix heures au siège social de l'actionnaire «Y.K.H HOLDING» sis à la Z.I Charguia II 52 rue de l'Artisanat Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport annuel de l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des comptes individuels et consolidés de l'exercice 2018.

4. Quitus pour le Conseil d'Administration.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018 et des résultats reportés.

6. Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du CSC.

7. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2019R01597SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TAMWIL SICAR

S.A. au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble SETCAR GP1 Km 13 - Ezzahra

Identifiant Unique : 1241528 B

Identifiant CNSS : 555281-53

Messieurs les actionnaires de la société "TAMWIL-Sicar" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/6/2019 à 16h à Ez-Zahra Route de Sousse, km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et du délai de convocation de l'A.G.O.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5/ Affectation des résultats.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Quitus aux administrateurs.

2019R01599SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

EXXOIL

S.A. au capital de 6.500.000 Dinars

Siége social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 430009 C

Identifiant CNSS : 14083487

Messieurs les actionnaires de la société "EXXOIL" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/6/2019 à 15h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et du délai de convocation de l'A.G.O.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

2019R01600SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMWELL CAPITAL VENTURES

S.A. au capital de 3.200.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 1044608 A

Identifiant CNSS : 555280-52

Messieurs les actionnaires de la société "AMWELLCAPITAL VENTURES" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/6/2019 à 16h30 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et du délai de convocation de l'A.G.O.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

2019R01601SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Compagnie Immobilière Touristique El Mehdi C.I.T.E.M.

Société anonyme

Au capital de 6 962.030 Dinars

Siège social : 8, Rue d'Espagne - RP 1000 - Tunis

RC : B110911996

M.F. : 005695 R/A/M/000

C.N.S.S : 36724-58

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Immobilière Touristique El Mehdi- C.I.T.E.M.S.A, au capital de 6962.030 DT sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 27 juin 2019 à 9 H du matin, au siège social de la société, 8 Rue d'Espagne RP 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

- Approbation desdits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Renouvellement de mandat ou désignation du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2019R01603SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ACADEMIE DES BANQUES ET FINANCES

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars Tunisiens

RC : B01163382010

M.F : 1166455 /C/A/M/000

Siège social : 13, Rue Omar Ibn Kaddeh Montplaisir - Tunis - 1073

Messieurs, les actionnaires de la société «Académie des Banques et Finances», sont invités pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra 17 juin 2019 à 14h à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes

- Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2018

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats

- Désignation d'un nouveau Commissaire aux Comptes

- Désignation de 3 nouveaux membres du Conseil d'Administration

- Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2019R01607SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hélion Capital SA

Société anonyme

Au capital de 200 000 TND

Siège social : 17 rue du Libéria - 1002 Tunis

MF : 1161889E/A/M/000

RC : B24136062010

Num6ro d'affiliation CNSS : 342523-16

Les actionnaires de la société anonyme dite Hélion Capital SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 28 juin 2019 à 16h au siège de la société : 17 rue du Libéria - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018;

4. Quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2018 ;

5. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration;

6. Nomination du commissaire aux comptes;

7. Affectation des résultats de l'exercice 2018;

8. Questions diverses.

2019R01609SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Industrielle des Médicaments "SIMED"

S.A au capital de 10 800 000 DT

Route de Tunis, Z.I Sidi Salah ; 3021 - Sfax

Identifiant Unique n°0018068 M

Affiliation CNSS : N°74938 - 54

Les actionnaires de la Société "SIMED" sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 25 juin 2019 à 10 h 30 au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Sidi Salah route de Tunis Km 16 Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2018;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 ;

3- Approbation des états financiers au 31 décembre 2018 ;

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018;

5- Quitus à la Direction Générale et aux membres du Conseil d'administration;

6- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018 et des rapports concernant;

7- Fixation des jetons de présence pour l'année 2019;

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2019-2020 et 2021;

9- Nomination du Commissaires aux comptes pour exercices 2019 - 2020 et 2021 ;

10- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2019X00805SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PHILADELPHIA Pharma

S.A. au capital de 3 500 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah ; 3021 - Sfax

Identifiant Unique n°1133461 W/A/M/000

Affiliation CNSS : N° 290863-57

Les actionnaires de la Société «PHILADELPHIA Pharma» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le jeudi 27 juin 2019 à 10 h au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Sidi Salah route de Tunis Km 16 Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2019 ;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

3- Approbation des états financiers au 31 décembre 2019 ;

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019

5- Quitus à la Direction Générale et aux membres du Conseil d'administration;

6- Election des membres du Conseil d'administration pour les exercices 2019-2021 et 2021 ;

7- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2021 et 2021 ;

8- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2019X00806SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «ESTH'ELLE»

S.A. au capital de 750 000 DT

Route de Tunis Km 25, Z.I. El Ghraba - Sfax

Identifiant Unique n°0579944C

Affiliation CNSS : N°306059 - 24

Les actionnaires de la Société «ESTH'ELLE» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mercredi 26 juin 2019 à 10 h 30 au siège social de la société sise à la Zone Industrielle El Ghraba, route de Tunis Km 25 Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 ;

3- Approbation des états financiers au 31 décembre 2018 ;

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

5- Quitus à la Direction Générale et aux membres du Conseil d'administration ;

6- Fixation des jetons de présence de l'année 2018 ;

7- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2019X00807SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX

Société anonyme

Au capital : 2.250.000 dinars

Siège social : Route Sidi Mansour Km 3,5 Au Niveau

De La Rocade PK 4 - Sfax

Matricule fiscal : 036507 RAM 000

Registre de commerce : B1130281997

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 26 juin 2019 à 9 h 30 au siège de la société sis Route Sidi Mansour Km 3,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2018,

3. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

5. Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2018,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018,

7. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

8. Quitus aux membres du conseil d'administration,

9. Questions diverses.

2019X00810SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PROVALEX HCV

SA au capital de 1.845.000 dinars

M.F : 580261 XAM000

S.S : route de Mahdia Km 22 El Amra - Sfax

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2019 à partir de 11 heures du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1/ Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2018, 2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018, 3/ Approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018, 4/ Quitus aux Administrateurs, 5/ Affectation du résultat, 6/ Fixation des jetons de présence, 7/ Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2019-2020-2021.

2019X00815SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018

Société REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

S.A. au capital de 220.050,000 Dinars

Siège social : Boulevard 9 Avril 1938 Jendouba

R.C : N°B156751997

M.F. : 007458 N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Jendouba sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire le vendredi 28 juin 2019 à 10H du matin au siège de la Direction Générale de la Société à Jendouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

4- Approbation s'il y a lieu des dits rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7- Questions diverses.

2019C00063SANB3

Convocation à l'assemblée ordinaire

Société NUTRIS CLINIQUE PASTEUR SA

Au capital de 20.000.000 Dinars

Matricule fiscal : 842437KAM000

Matricule CNSS : 00253337-70

Siège social : centre Urbain Nord 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Nutris Clinique Pasteur sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 juin 2019, à 16 heures au siège social de la société sis au Centre Urbain Nord 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activités du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5. Fixation des jetons de présence des membres de conseil d'administration.

6. Quitus aux administrateurs.

2019402217SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29/6/2019

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazeli; 1073 Montplaisir Tunis

Identifiant unique : 24489T

CNSS : 200280-72

Le Conseil d'Administration de STANDARD, SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de STANDARD SHARING SOFTWARE SA à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le vingt-neuf juin 2019 à onze (11) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'année 2018;

b/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018 ;

c/ Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2018 s'il y a lieu ;

d/ Affectation des résultats de l'exercice 2018;

e/ Conventions réglementées;

f/ Quitus aux administrateurs, au Directeur Général Adjoint, au Directeur Général et au Président du Conseil d'Administration;

g/ Renouvellement et/ou élection d'administrateurs ;

h/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

i/ Questions diverses.

2019402218SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Palme, rue du Lac Constance,

1053 les Berges du Lac, Tunis

Matricule fiscal : 0000170/T/N/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2019, à 11 heures 30 à l'hôtel "LA BADIRA" à Hammamet, sis à route touristique Mrezga, BP437, 8050 Hammamet - tel : 70 018 180, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de cooptation de nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration de la CFTP.

2. Approbation des rapports de gestion et des états financiers à titre de l'exercice 2018.

3. Quitus aux administrateurs du Conseil d'Administration.

4. Renouvellement du mandat des administrateurs au Conseil d'Administration.

5. Affectation du résultat pour l'exercice 2018.

6. Fixation du montant des jetons de présence.

7. Pouvoirs.

2019402219SANB3

Convocation pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 juin 2019 à 15H

La société LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS - SA

Société anonyme

Au capital social de 7.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Route de Sousse GP1 Km 1.5 Djebel, Jelloud 1009 El Ouardia Tunis Tunisie

Identifiant unique : 930463 E

Les actionnaires de la société LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS S.A, société a**n**onyme de droit tunisien, au capital social de sept millions de Dinars Tunisiens (7.000.000 TND), sont convoqués à une assemblée générale ordinaire prévue pour le 28 juin 2019 à 15H au siège social de la Société sis à la route de Sousse GP1 km 1,5 Djebel Jelloud 1009 el Ouardia Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de la présente assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

8. Allocation des jetons de présence aux administrateurs;

9. Pouvoirs pour formalités.

2019402222SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

SICEP TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social : 15.000.000 DT

Bd. Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia - Tour B - Chaguia II - 2035 Tunis

M.F. : 943933/H

Suite au Conseil d'Administration de la société en date du 2/5/2019, les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mardi 18 juin 2019 à 14H00 au siège social de la société avec comme points l'ordre du jour :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2018 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

3. Approbation de conventions réglementées,

4. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

5. Quitus aux administrateurs.

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire :

Suite au Conseil d'Administration de la société en date du 2/5/2019, les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mardi 18 juin 2019 à 15H45 au siège social de la société avec comme points l'ordre du jour :

1. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital de la société,

2. Diminution du capital par absorption des pertes cumulées,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription,

4. Augmentation de capital,

5. Modifications corrélatives des statuts.

6. Pouvoirs.

2019402223SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MONETIQUE - TUNISIE

S.A au capital de 5.000. 000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis

RC Tunis : N°B110131997

Les actionnaires de la Société Monétique-Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le jeudi 27 juin 2019, à 11h, au siège de Monétique - Tunisie, Centre Urbain Nord. Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 ;

- Examen et approbation du Bilan et Etats de Résultats de l'exercice 2018 ;

- Affectation des Résultats ;

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019402230SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 27 juin 2019

Société Nationale des Télécommunications "Tunisie Telecom"

S.A au capital social de 1 400 millions de dinars

Au nom de son représentant légal, et Président de Conseil, Monsieur Mohamed Fadhel Kraiem

Siège social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II

MF : 425665XAM000

Le Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Telecom» a l'honneur d'inviter les actionnaires de la société à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 27 juin 2019 à 9 heures (9H00) au siège de la Société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture et approbation du rapport du conseil d'administration portant sur les activités individuelles et consolidées du groupe TT au titre de l'exercice 2018.

2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du C.S.C.

3. Examen et approbation des Etats Financiers Individuels et consolidés au titre de l'exercice 2018.

4. Possibilité d'affectation des résultats.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Cooptation de nouveaux Administrateurs.

7. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes au titre des années comptables 2019, 2020 et 2021.

9. Fixation des Jetons de présence aux Administrateurs.

10. Approbation des conventions de financement.

11. Approbation de la restructuration de la Société filiale «Diva Sicar» (Augmentation du capital et convention d'accord).

12. Délégation de pouvoirs.

2019402234SANB3

INSTITUT DES METIERS DE SANTE «IMS»

SA au capital de 330.000 dinars

Siège social : 3 Rue de Monastir 2045 El Aouina Tunis

Identifiant Unique : 1374587 Z

Messieurs les actionnaires de la société IMS sont convoqués le 27 Juin 2019 au siège social de la société sis au 3 Rue de Monastir 2045 El Aouina Tunis :

- En assemblée générale ordinaire qui aura lieu à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2018 et des conventions réglementées

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2018

6- Approbation de la nomination d'un nouvel administrateur

7- Questions diverses.

- En assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de 330.000 Dinars à 830.000 Dinars en numéraires

2- Modification des articles 6 et 18 des statuts.

2019402235SANB3

Convocation à l'AGO

ORIENTAL TAPIS SA

Capital : 920.000 D

12 rue Mouaouia Ibn Abi Soufien 1002 Tunis

M.F : 341791 P

CNSS : 86490-63

Les actionnaires sont invités à assister à l'AGO le 29/6/2019 à 10 h à l'usine de la société à la zone industrielle de Djebel Elouest Zaghouan, pour délibérer sur l'OJ suivant : Lecture du rapport du CA à

l'AGO relatif à 2018. Lecture des rapports du CAC relatifs à 2018, Approbation des EF relatifs à 2018, Affectation du résultat de 2018. Approbation s'il y a lieu des conventions citées dans le rapport spécial du CAC, Quitus administrateurs, Election d'un nouveau CA, Nomination d'un CAC, Examen de la situation de la société en 2018 et de la décision de règlement judiciaire en cours, Pouvoirs à donner.

Les documents relatifs à la tenue de l'AGO sont à disposition des actionnaires à l'usine à partir du 15/6/2019. En cas de besoin prière appeler le PDG 21896958.

2019402238SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center - Bloc B, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

M.F : N°1127304V

Les actionnaires de la société LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE, Société Anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 Juin 2019 à 11 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sise au 27, rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine - France pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2018 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes;

- Questions diverses.

2019402242SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center - Bloc B, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

MF : N°0736107 Z

Les actionnaires de la société LINEDATA SERVICES TUNISIE, Société Anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2019 à 10 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sise au 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine - France, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2018 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Questions diverses.

2019402243SANB3

«SOCIETE Isotope Radioactif SISORA - SA»

Siège social : 43, rue Sokrate Z.I. Kheireddine, Kram, Tunis

Au capital de 4.800.000 DT

M.F : 0936652J/A/M/000

N° CNSS : 320087-84

En vertu du PV du conseil d'administration du 26/12/2018, enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n°19703091 en date du 24/5/2019, quittance n°M072145, il a été décidé de convoquer l'A.G.O qui se tiendra lundi 17/6/2019 à 9h au siège de SISORA, sis au 43 Rue Sokrate, Z.I Kheireddine, Le Kram, Tunis, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2017.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

4- Affectation du résultat de l'exercice 2017

5- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020

6- Questions diverses.

2019402248SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE LOCATION DES VOITURES SA

Capital : 5 000000 TND

Siège social : Zone Industrielle La Charguia II -1080 - Tunis

RC : B0385022018

MF : 1563351HAM000

CNSS : 0596955-17

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIENNE DE LOCATION DES VOITURES SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27/6/2019 à 10H au siège de la société ENNAKL AUTOMOBILES Zone industrielle la Charguia II - 1080 , Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

2019402250SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"MCP GESTION" société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Raison sociale : Société de gestion des fonds communs de placement à risque

Siège social : Bureau 2.1, 2ème étage, Rue des Iles Canaries - Immeuble Access Building, Les Berges du Lac II - 1053 - Tunis

RC : B01121662014

MF : 1352576 BAM 000

Messieurs les actionnaires de la société MCP GESTION sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu 28 juin 2019 à 11h30 au siège de la société MENA CAPITAL PARTNERS sis au 05 bis rue du lac de Tibériade 1053 les berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018 et présentation des comptes du dit exercice;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018 ;

3) Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018;

5) Jetons de présence

6) Quitus aux administrateurs;

7) Question diverses.

2019402253SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DECOFLOR

S.A.R.L au capital de 330.000 Dinars

Siège social : Route Elmatar Rue Saad Ibn Oubada par la Rue 2095 Z.I Oued Chaabouni 3011-Sfax

RC N° : B0837222008

MF N° : 105328EAM000

Messieurs les associés de la société DECOFLOR sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à 10H du matin au siége social de la société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4) Approbation des conventions conformément aux dispositions de l'article 115 du code des sociétés commerciales

5) Quitus au gérant

6) Affectation des Résultats 2018

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8) Attribution d'un salaire au Gérant

9) Question Diverses

10) Pouvoirs pour formalités.

2019402254SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HERDOTE VOYAGES S.A.R.L

Siège social : 126 Rue Radhia Haddad (ex - YOGOSLAVIE) Tunis

R.C : B11781998

M.F : 000727KAM

Sécurité Sociale : N°16477-84

Messieurs les actionnaires de la société HERODTE VOYAGES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 29 juin 2019 au siège de la société à 9 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du gérant pour l'exercice 2018

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

- Approbation des comptés et bilan de l'exercice 2018 et quitus au gérant

- Affectation des résultats.

- Confirmation des pouvoirs du gérant.

2019402244SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de service agricole «NOUR»

Nom de la société : Société mutuelle de base de service agricole «NOUR»

Forme juridique : Société mutuelle de base de service agricole

M.F : 1545259L/N/M/000

R.C : C04257952017

La Société mutuelle de base de service agricole «NOUR» annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire, et ce, le 24 juin 2019 à 10h sise au siège de l'union régionale de l'agriculture et de pêche à Bizerte.

L'ordre du jour portera sur :

1- Présentation de la société mutuelle de base de service agricole «NOUR»

2- Présentation du rapport moral et financier de la société pour l'année 2017-2018

3- Acception et élimination des nouveaux adhérents.

2019R01598SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour les exercices comptable 2018

Société mutuelle de base de services Agricoles

EL AMAAL

Messieurs, les adhérents de la Société mutuelle de base de services agricoles EL AMAAL Kairouan sont prisés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale

ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à 9h au siège sociale de la société mutuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moraux et financiers de l'exercice 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

3- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration.

4- Quitus des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018

5- Questions diverses.

2019H00125SODB3

Assemblée générale élective 2017/2018

Code fiscal : 000/MN/1488935/D

Société mutuelle des services agricoles el wifak ouardanine

Adresse : rue Farhat Hached n°82 Ouardanine

M. CNSS : 607209-86

Le conseil d'administration de la société mutuelle de services agricoles el wifak à ouardanine porte relative à la connaissance de tous les sociétaires que l'assemblée générale élective relative a l'exercice 2017/2018 se tiendra le jeudi 27/6/2019 a municipalité de Ouardanine à partir de 8h du matin.

Ordre du jour :

- Lecture du rapport moral relatif à la gestion de 2017/2018

- Lecture du rapport financier relatif à la gestion 2017/2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à la gestion de 2017/2018

- Approbation des rapports des rapports moral et financier et des comptes.

- Quitus aux gestionnaires au titre de l'exercice 2017/2018

- Réactualisation de la liste des adhérents.

- Approbation du statut intérieure

- Changement de 1/3 du conseil d'administration

- Clôture de la réunion

Les p.v des réunions du conseil d'administration ainsi que le rapport du c.a.c et les états financiers peuvent être consultes par les sociétaires 8 jours avant la tenue de l'assemblée générale au siège de la société.

Se prémunir d'une pièce d'identité officielle.

2019P00259SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de l'année 2018

Société Mutuelle des Services Agricoles "El Faleh" de Boumerdes

Tél : 73620242

Fax : 73.620.505

MF : 25173/E

RC : B153701996

Siège social : Route Mahdia km1 Boumerdes 5110

La société mutuelle de base des services agricoles «Elfalah» Boumerdes invite ses adhérents à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra jeudi 27/6/2019 à 8 heures du matin au siège de la société.

Cette assemblée est convoquée pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration de l'exercice 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

3- Approbation des états financiers et des rapports du conseil d'administration de l'exercice 2018.

4- Approbation des conventions conclues entre la SMBSA et ses administrateurs

5- Quitus aux administrateurs de l'exercice 2018

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7- Mise à jour de la liste d'adhérents et du capital social

8- Modification du règlement interne.

- Tout adhérent pourra examiner au siège de la société mutuelle les rapports du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, les états financiers de l'exercice 2018 à partir du huitième jour précédant la date de la tenue de l'assemblée.

2019I00093SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis d'enquête

En application de l'article 16 du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme promulgué le 4 août 2005, le Président de la Commune de Ben Arous informe le public que le projet de la révision partielle du Plan d'aménagement de la Commune de Ben Arous sera affiché durant deux mois à partir de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne afin que le public en prenne connaissance.

Toute personne intéressée peut consigner ses observations ou oppositions dans le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de la Municipalité de Ben Arous, ou adresser un mémoire d'opposition par courrier recommandé au Président du Conseil Municipal de Ben Arous, avenue de la République, 2013 Ben Arous.

2019R01576DIVD2

Enquête publique de révision du plan d'aménagement de la

localité de Bengilouf

En application de l'article 16 du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme le président de la commune Habib Thameur Bouattouch informe le public que la projet de révision du plan d'aménagement de la localité de bengilouf échelle 1/2000 sera affiche au siège de la commune durant 60 jours à partir de la date d'apparition de cet avis sur le journal officiel de la République Tunisienne, tout intéresse peut consigner ses observations ou oppositions sur le registre d'enquête ouvert a cet effet au siège de la commune ou adresser un mémoire d'opposition par lettre recommandée au nom du président de la commune.

2019X00820DIVD2

Société Nationale de Cellulose et de papier ALFA

BILAN (Exprimé en dinars)

Actifs	Exercice clos au 31 décembre 2017	
	2017	**2016**
Actifs non courants		
Immobilisations Incorporelles	86 700	86 700
Moins : amortissements	-89 700	-78 132
	0	**8 568**
Immobilisations corporelles	159 846 853	159 578 207
Moins : amortissements	-146 493 878	-143 452 785
	13 352 975	**16 125 422**
Immobilisations financières	1 822 394	1 941 665
Moins : provisions	-321 605	-310 329
	1 500 789	**1 631 336**
Autres actifs non courants	**4 948 333**	**4 560 218**
Total des actifs non courants	**19 802 098**	**22 325 544**
Actifs courants		
Stocks	25 337 401	32 028 165
Moins : provisions	-6 619 736	-7 568 592
	18 717 665	**24 459 573**
Clients et comptes rattachés	29 576 110	29 506 531
Moins : provisions	-27 771 971	-27 771 971
	1 804 139	**1 734 560**
Autres actifs courants	25 632 938	18 306 455
Moins : provisions	-1 799 659	-1 799 659
	23 833 279	**16 506 796**
Liquidités et équivalents de liquidités	**11 980 070**	**6 176 737**
Total des actifs courants	**56 335 153**	**48 877 666**
Total des actifs	**76 137 251**	**71 203 210**

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Exercice clos au 31 décembre 2017	
	2017	**2016**
Capitaux propres		
Capital social	19 806 230	19 806 230
Autres capitaux propres	13 776 034	13 809 243
Résultats reportés	-272 561 843	-228 040 748
Modifications comptables affectant les résultats reportés.	0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**-238 979 579**	**-194 425 275**
Résultat de l'exercice	**-45 109 940**	**-44 521 095**
Total des capitaux propres avant affectation	**-284 089 519**	**-238 946 370**
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	51 793 563	59 694 422
Autres passifs financiers	24 399	28 099
Provisions Pour Risques	9 893 140	8 310 695
Total des passifs non courants	**61 711 102**	**68 033 216**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	67 863 523	56 483 433
Autres passifs courants	37 731 057	32 790 198
Concours bancaires et autres passifs financiers	192 921 088	152 842 733
Total des passifs courants	**298 515 668**	**242 116 364**
Total des passifs	**360 226 770**	**310 149 580**
Total des capitaux propres et des passifs	**76 137 251**	**71 203 210**

État de Résultat
(Exprimé en dinars)

		Exercice clos au 31 décembre 2017	
		2017	**2016**
Produits d'exploitation			
Revenus		24 042 097	23 317 174
Autres revenus d'exploitation		457 517	610 189
Production immobilisée		0	0
Total des produits d'exploitation		**24 499 614**	**23 927 363**
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en+ou-)		5 683 226	-3 220 973
Achats consommées		29 731 747	35 362 013
Charges de personnel		21 401 032	20 870 384
Dotations aux amortissements et aux provisions		3 697 537	5 165 750
Autres charges d'exploitation		3 814 138	3 811 647
Total des charges d'exploitation		**64 327 680**	**61 988 821**
Résultat d'exploitation		**-39 828 066**	**-38 061 458**
Charges financières nettes		-5 649 539	-6 914 431
Produits des placements		436 613	383 656
Autres gains ordinaires		586 091	514 297
Autres pertes ordinaires		-608 609	-399 561
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**-45 063 510**	**-44 477 497**
Impôt sur les bénéfices		**-46 430**	**-43 598**
Résultat des activités ordinaires après impôt		**-45 109 940**	**-44 521 095**
Résultat net de l'exercice		**-45 109 940**	**-44 521 095**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modifications comptables		**-45 109 940**	**-44 521 095**

Etat de Flux de Trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Exercice clos au 31 décembre 2017	
	2017	**2016**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**-45 109 940**	**-44 521 095**
Modifications comptables	-	-
Ajustements pour :		
• Amortissements et provisions	3 694 525	3 643 176
• Variation des :		
- Stocks	6 690 764	-5 933 441
- Créances	-69 579	866 871
- Autres actifs	-7 326 483	-5 234 360
- Fournisseurs et autres dettes	11 380 090	11 028 242
Autres passifs courants	4 940 859	6 668 931
• Transfert de charges	-1 327 964	-1 744 723
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
• Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-268 646	1 917 046
• Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
• Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	1 025 484	550 088
• Décaissements sur cautions reçues en espèces	-3 700	7 471
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**753 565**	**2 474 605**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation autres capitaux propres	-	-
Remboursement Emprunts	1 736 288	3 618 877
Encaissements Emprunts	27 000 000	26 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**28 736 288**	**29 618 877**
Variation de trésorerie	**2 362 126**	**-3 132 926**
Trésorerie au début de l'exercice	-31 632 733	-28 499 807
Trésorerie à la fin de l'exercice	-29 270 607	-31 632 733

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*